

---

# Heures prolongées de recherche

---

**104** Guide des services  
à la clientèleDernière mise à jour : Avril 2003

---

## Heures d'ouverture prolongées

La salle de lecture principale des Archives publiques de l'Ontario est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 h ainsi que pendant les heures prolongées suivantes :

- Du lundi au vendredi, de 17 h à 22 h 30
- Le samedi, de 10 h à 20 h

Veuillez noter qu'aucun service de référence ni de prêt n'est offert dans la salle de lecture principale pendant ces heures. De plus, les salles de lecture des collections spéciales (photographies, œuvres d'art documentaire, documents cartographiques et documents architecturaux) et des enregistrements sonores et des images en mouvement sont fermées.

## Ce que vous devez savoir

### Avant de vous présenter aux Archives

Avant votre visite, veuillez consulter notre site Web ([www.archives.gov.on.ca](http://www.archives.gov.on.ca)) afin de vous renseigner sur nos services et nos collections. Si vous comptez utiliser des documents originaux, vous devez commander ces documents à l'avance en prenant contact avec un archiviste de référence (voir les coordonnées en bas de page).

### Accès à l'édifice

Les portes de l'édifice sont fermées à clé à compter de 17 h 30 sur semaine et toute la journée le samedi. Appuyez sur la sonnerie à côté de la porte. Le gardien de sécurité vous ouvrira.

### Inscription

Le gardien de sécurité est chargé d'inscrire les nouveaux chercheurs, de veiller à la sécurité des lieux et d'attribuer les casiers. Vous devrez lui présenter une pièce d'identité pour être enregistré à titre de chercheur.

### Plan de la salle de lecture principale

Ce plan vous aidera à parcourir la salle de lecture et à repérer les documents recherchés. Consultez la grande carte qui figure au tableau d'affichage de la salle de lecture principale ou obtenez-en un exemplaire dans la salle de lecture ou sur le site Web.

### Tableau d'affichage

Le tableau d'affichage est situé à l'entrée de la salle de lecture principale. Il renferme le plan de la salle de lecture ainsi que les annonces des Archives, des Amis des Archives et des groupes communautaires.

### **Guides de recherche et guides des services à la clientèle**

Nos guides sont disponibles sur notre site Web et dans la salle de lecture principale. Elles renferment des renseignements détaillés sur bon nombre de nos services et collections, par exemple, comment commander des photocopies des documents, rédiger des références, faire des recherches sur des documents généalogiques, les dossiers de divorce et de succession, etc.

### **Accès aux documents**

Pendant les heures d'ouverture prolongées, vous avez accès aux documents suivants :

- Documents d'archives (documents textuels uniquement) et de la bibliothèque, commandés à l'avance et conservés dans un casier ou sous clé dans la salle de lecture principale. Le gardien de sécurité vous donnera accès à ces documents. On peut commander les documents à l'avance par téléphone, par la poste, par courriel, par télécopieur ou en personne (voir les coordonnées au bas de la première page). Aucun service de prêt de documents originaux n'est offert pendant les heures d'ouverture prolongées.
- Microfilms et microfiches en libre-service dans la salle de lecture principale.
- Ouvrages de référence de la bibliothèque rangés dans la salle de lecture principale.

### **Site Web et bases de données des Archives**

Le site Web des Archives se trouve à [www.archives.gov.on.ca](http://www.archives.gov.on.ca). Ce site propose des renseignements à jour sur nos services et collections ainsi que les bases de données suivantes :

- **Base de données des descriptions des documents d'archives** : guide en ligne de la majorité de nos collections, y compris les documents du gouvernement de l'Ontario et les documents privés.
- **BIBLIION** : catalogue en ligne de notre bibliothèque, comprenant la plupart des acquisitions depuis 1990, *toute* notre collection de brochures et beaucoup d'autres documents. Le catalogage rétroactif de l'ensemble de nos collections est actuellement en cours.
- **Documents visuels** : sélection d'images de nos collections spéciales (photographies, œuvres d'art documentaire, cartes et documents architecturaux).

### **Terminaux d'ordinateur publics**

Des terminaux d'ordinateur publics sont mis à votre disposition dans la salle de lecture. Ils permettent l'accès à notre site Web et à nos bases de données ainsi qu'à la Toile mondiale aux fins de recherche. Une imprimante est située à proximité de ces terminaux. Pour imprimer des documents, vous devez acheter une carte d'accès de la distributrice située près de l'entrée de la salle de lecture.

### **Instruments de recherche**

D'ici à ce que tous nos documents soient décrits dans les bases de données de notre site Web, vous devez consulter les instruments de recherche et les fichiers manuels de la salle de lecture.

- **Instruments de recherche**
  - Documents du gouvernement de l'Ontario : classeurs bleus (voir la liste alphabétique à l'extrémité du meuble-classeur).
  - Documents privés (« fonds ») : classeurs jaunes (voir la liste alphabétique à l'extrémité du meuble-classeur).
  - Documents de la bibliothèque : classeurs gris (voir la liste alphabétique à l'extrémité du meuble-classeur).

- Microfilms en diffusion : classeurs verts. Ces classeurs énumèrent les microfilms provenant d'autres services d'archives tels que les Archives nationales du Canada (voir la liste alphabétique à l'extrémité du meuble-classeur).
- Instruments de recherche sur les dossiers de l'état civil (RG 80). Ces classeurs se trouvent sur la table de référence des dossiers de l'état civil et à d'autres endroits dans la salle de lecture.
- Section de référence généalogique. Les instruments de recherche d'intérêt aux généalogistes, y compris ceux sur les dossiers de l'état civil, les recensements, les dossiers de succession, etc., se trouvent ici.
- **Fichiers manuels**
- Catalogue sur fiches de la bibliothèque (étiquettes de catalogage blanches). Contient uniquement les publications acquises avant 1990 inclusivement. Remarque : Comme ce catalogue est en train d'être éliminé, assurez-vous de vérifier également dans BIBLiON.
- Catalogue sur fiches des archives (étiquettes de catalogage bleues). Ce catalogue renferme les références d'un choix de documents au niveau des dossiers et des articles.

### **Services de reproduction**

Les Archives publiques offre un service de reproduction des documents originaux et sur microfilm. Consultez le guide n° 105, *Frais de services de reproduction*, pour obtenir plus de renseignements sur les types de reproduction, les frais, le délai de traitement des commandes et les modalités de paiement.

- **Photocopies des microfilms en libre-service**  
La salle de lecture principale dispose de cinq lecteurs-reproducteurs de microfilms. Le coût des copies est de 0,25 \$ la page. Ces appareils acceptent des pièces de monnaie ou les cartes d'accès vendues par la *distributrice* située près de l'entrée de la salle de lecture. On ne peut obtenir de monnaie pendant les heures d'ouverture prolongées.
- **Photocopies de documents originaux**  
Vous pouvez commander des copies de documents originaux. Ces copies peuvent vous être envoyées par la poste, ou vous pouvez venir les ramasser en personne pendant les heures d'ouverture normales. Pour commander des copies, vous devez remplir un *Formulaire de demande de reproduction* et apposer une languette sur les documents à reproduire. Les formulaires et les languettes sont rangés dans des paniers sur chaque table de recherche. Pour plus d'information, consultez le guide n° 106, *Comment commander des reproductions des documents d'Archives et de Bibliothèque*. Après avoir rempli le formulaire, veuillez demander au gardien de sécurité de déposer les documents à photocopier dans la salle de sécurité où le personnel des Archives pourra les recueillir le jour ouvrable suivant.

On rappelle aux chercheurs qu'afin de préserver la qualité des documents, l'utilisation de numériseurs est interdite. De plus, les appareils photo, y compris les appareils numériques et les caméras, ne sont pas permis dans les salles de lecture.

### **Ordinateurs portatifs**

Il est permis d'utiliser des ordinateurs portatifs dans les salles de lecture. Des prises électriques installées sous le bord extérieur des tables de recherche, y compris dans la section des microfilms, ont été prévues à cette fin.

### **Services additionnels à l'intention des chercheurs venant de l'extérieur de la ville**

- **Service interprète de microfilms**  
Environ 15 000 bobines de nos microfilms les plus consultés peuvent être empruntés grâce au service interprète offert par l'intermédiaire d'une bibliothèque ou d'un

établissement participant. Pour plus de renseignements, consultez le guide n° 110, *Service interprêt de microfilms*, ou visitez notre site Web.

- **Chercheurs à la pige**

Le personnel des Archives publiques n'est pas en mesure d'effectuer vos recherches pour vous. Par contre, nous mettons à votre disposition des listes de chercheurs indépendants. Veuillez consulter le guide n° 111, *Chercheurs en généalogie en Ontario*, et le guide n° 112, *Liste des chercheurs et chercheuses à la pige*.

### **Demandes de renseignements**

Pour toute demande de renseignements, veuillez communiquer avec nous par la poste, par téléphone, par courriel ou par télécopieur (voir les coordonnées au bas de la première page de cette brochure).

---

**Archives publiques de l'Ontario, 77, rue Grenville, 3<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5S 1B3**  
**Tél. : 416 327-1600 Sans frais (Ontario) : 1 800 668-9933 Téléc. : 416 327-1999**  
**Courriel : [reference@archives.gov.on.ca](mailto:reference@archives.gov.on.ca) Site Web : [www.archives.gov.on.ca](http://www.archives.gov.on.ca)**

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004

La version HTML de ce document, qui se trouve sur le site Web des Archives publiques de l'Ontario, contient des hyperliens.

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. Bien que nous nous efforcions de faire en sorte que l'information soit à jour et exacte, des erreurs surviennent parfois. Nous ne pouvons donc pas garantir que l'information est exacte. Les lecteurs devront si possible vérifier l'information avant de s'en servir.

Ce guide était précédemment la brochure no 24.